



Communiqué de Presse - Retraite Plus

Paris, le 06 Avril 2016

Journée mondiale Parkinson : Ouverture d'une permanence spéciale

A l'occasion de la journée Mondiale Parkinson, le 11 Avril 2016, **Retraite Plus**, service gratuit de conseil et d'orientation en maison de retraite, se mobilise et ouvre une permanence téléphonique spéciale au service des malades de Parkinson.

En effet, s'il existe de nombreux EHPAD qui accueillent des personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson, toutes les structures ne sont pas adaptées pour répondre à leurs besoins spécifiques. C'est pourquoi les experts en gérontologie de Retraite Plus, qui conseillent gratuitement près de 80.000 familles d'aidants par an, mettront toute leur expérience au service des parkinsoniens en examinant leurs critères et en les orientant vers les établissements adaptés à leur pathologie et conformes à leurs exigences.

Cette ligne téléphonique permettra également au grand public d'avoir des réponses à leurs questions :
Quels sont les critères importants dans le choix d'une maison de retraite lorsque l'on est atteint de Parkinson ?

A quel stade de la maladie l'hébergement en établissement devient-il nécessaire ?

Quelles sont les aides allouées ?

Comment bien préparer cette entrée en Ehpads ?

Comment trouver une place dans les meilleurs délais ?

Un court séjour peut-il être envisagé pour les malades de Parkinson ?

Cette ligne téléphonique dédiée sera ouverte à **partir du 11 avril 2016 de 8h à 22h pour une durée d'une semaine** au numéro gratuit **0805 690 376**





200 000
malades de Parkinson
en France



68 cas
diagnostiqués
chaque jour



10 milliards €
Coût pris en charge par
l'Assurance Maladie



58 ans
C'est l'âge moyen
lors du diagnostic

Pour télécharger l'infographie Retraite Plus sur la maladie de Parkinson, cliquer [ici](#)



www.retraiteplus.fr

Contact Presse

Alexandra SAGHROUN : 01.80.40.00.26 - alexandra.s@retraiteplus.fr

Anaëlle EVY : 01.84.16.39.19 - anaelle@retraiteplus.fr

Retraite Plus conseille **gratuitement** les personnes âgées dans leur recherche de maison de retraite en fonction de l'urgence de la demande, des préférences géographiques, du niveau de médicalisation et de confort souhaités, des impératifs budgétaires, du niveau de dépendance de la personne et des disponibilités des établissements - 1800 sur l'ensemble du territoire national - au moment de la recherche.

[Présentation en vidéo](#)